



Soutien à la scolarisation École Lila CHOULI au Burkina

L'école de Douré, enclavée par le fleuve Nakambé, est située à l'Est de la commune de Ziniaré. Les 2 premières classes de l'école ont été construites en 2019 grâce à la donation financière de Lila Chouli, jeune chercheuse disparue ayant travaillé au Burkina. Sa famille a confié à L'Avenir social la réalisation de ce projet.

Chaque année, depuis l'inauguration de l'école en 2020, l'association Action+, avec laquelle nous avons pu réaliser la construction de l'école, fait le bilan de l'année scolaire, évalue les besoins et nous propose un projet permettant de soutenir la rentrée scolaire suivante.

Chaque rentrée scolaire, L'Avenir social participe à l'achat d'un kit scolaire pour chaque élève et au financement de matériel pédagogique et sportif.



Cette année, sur proposition d'Action+, le conseil d'administration a décidé de participer, en plus, à 2 réalisations :

- Un forage équipé d'une pompe solaire et d'un château d'eau, afin de garantir un approvisionnement autonome, durable et à coût maîtrisé en eau potable pour l'ensemble de l'école.
- La construction d'un bloc de quatre cabines de latrines séparées filles/garçons, conformes aux normes d'hygiène scolaire, équipées d'un dispositif de lavage des mains.

Le manque d'équipements actuel représente un facteur direct de vulnérabilité et de déscolarisation, en particulier pour les jeunes filles lors de leurs menstruations.

Ces 2 réalisations permettront de restreindre les risques sanitaires dus à la consommation d'eau de sources non contrôlées et d'améliorer les pratiques d'hygiène.

J'apporte ma solidarité financière à «École Lila Chouli – Burkina-Faso»

Soit par virement IBAN : FR76 1027 8060 3900 0230 5691 436

Veiller à mentionner « Ecole Lila Chouli-Burkina-Faso »

Soit par chèque à :

L'AVENIR SOCIAL, 263, rue de Paris – case 419 – 93514 MONTREUIL cedex

À l'ordre de L'Avenir social « École Chouli-Burkina Faso »

Pour les donateurs et donatrices individuels-les.

Vous pouvez dorénavant effectuer vos versements en ligne :

[École Lila Chouli – Burkina](#)

(Un reçu sera envoyé, 66 % du montant de la cotisation sont déductibles des impôts)

Ou

☐ JE PARRAINE

Je vous demande de bien vouloir effectuer le prélèvement en faveur de L'Avenir social, conformément au mandat présent au verso, des montants correspondant à mon soutien régulier.

Je choisis le montant de mon soutien mensuel : soit ☐ 5€ ☐ 10 € ☐ 20 € ☐ 30 € ☐ autre montant€



Mandat de prélèvement SEPA

Référence unique du mandat : ASSOCIATIONLAVENIRSOCIAL2015000

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Association *L'Avenir social* à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'association *L'avenir social*. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Type de paiement:(*) Paiement récurrent / répétitif : ☐ Paiement ponctuel: ☐

Titulaire du compte à débiter

Nom Prénom : (*)

Adresse :(*)

Code postal : (*)

Ville(*)

Pays :

Vos coordonnées bancaires :

IBAN		BIC :	
Code Banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB

Identifiant Créancier SEPA : FR25ZZZ600960

Nom : ASS L'AVENIR SOCIAL

Adresse : 263, RUE DE PARIS - CASE 419

Code postal : 93514 Ville : MONTREUIL cedex

Pays : FRANCE

(*) Champs obligatoires – Veuillez les compléter et renvoyer cet imprimé à *L'Avenir social*, en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB), ou de Caisse d'épargne (RICE).

Le: (*)

À: (*)

Signature:(*)